

« SUR LA PISTE DES ENS »

AVIS D'APPEL A PROJETS

(ANNEE SCOLAIRE 2022-2023)

Initié par le Département du Doubs, en partenariat avec l'Education nationale, le dispositif intitulé « Sur la piste des ENS » consiste à **sensibiliser les élèves du Doubs**, à partir du patrimoine naturel local, **aux notions de développement soutenable et de préservation de la biodiversité** qui, en termes de politiques publiques et de comportements individuels, constituent aujourd'hui des enjeux majeurs pour notre société ainsi qu'une responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Concrètement, ce dispositif consiste à mettre en œuvre des actions de sensibilisation, sous l'une ou l'autre des formes suivantes :

- soit des **projets pédagogiques** portant sur les thématiques liées aux milieux naturels et organisés, chacun, sous la forme d'un cycle composé de 2 à 4 demi-journées, dont au moins une demi-journée sur un Espace naturel sensible (ENS) du Doubs ;
- soit des **sorties de découverte** organisées à la demi-journée sur des sites ENS du Doubs.

Les projets pédagogiques sont destinés aux établissements scolaires du Doubs (écoles primaires, collèges, lycées de filières agricole et forestière), ainsi qu'aux établissements d'accueil spécialisés (IME, ITEP). Les sorties de découverte sont, quant à elles, destinées uniquement aux collèges.

Dans cette perspective, le présent appel à projets s'adresse aux structures d'animation souhaitant proposer, pour l'année scolaire 2022-2023, la conception et la mise en œuvre de projets pédagogiques et de sorties de découverte.

Il est précisé que le dépôt de candidature dans le cadre de l'appel à projets vaut également demande de subvention auprès du Département pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation proposées.

Le dossier de candidature devra être adressé au Département, au plus tard :
le lundi 16 mai 2022 (à 17h00).

Après examen, les projets qui auront été sélectionnés conjointement par le Département et l'Education nationale donneront lieu à l'élaboration d'un catalogue des actions de sensibilisation pour l'année scolaire 2022-2023. Ce catalogue sera diffusé par l'Education nationale auprès des établissements. Sur cette base, les structures d'animation et les établissements conviendront alors des projets pédagogiques et/ou des sorties de découverte à réaliser durant l'année scolaire 2022-2023, avec le soutien financier du Département.

A l'issue, les structures d'animation transmettront au Département un bilan des actions qu'elles auront réalisées, ce qui permettra de procéder au versement de l'aide départementale.

Les différentes étapes de l'appel à projets sont détaillées dans le schéma figurant ci-après.

Département du Doubs

« SUR LA PISTE DES ENS »

Déroulement de l'appel à projets

